

SARL J.GRENOUILLET
56, rue du Faubourg Saint Antoine
75012 - PARIS

Philippe GUILLARD
107, boulevard Raspail
75006 - PARIS

MASTRAD

Société Anonyme
Au capital de 2.746.450,84 Euros

32 bis/34, boulevard de PICPUS
75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

COMMISSARIAT AUX COMPTES

de

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

ANNEXES

Le 16 octobre 2020

MASTRAD S.A.

Société Anonyme
Au capital de 2.746.450 Euros

32 bis/34, boulevard de
PICPUS
75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Aux Actionnaires,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MASTRAD SA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe sous les chapitres 6-« Faits marquants de l'exercice », 9.10.1 « Emprunts et dettes financières » et 10.3 « événements postérieurs à la clôture » .

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Règles et principes comptables

L'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, entre autres, des immobilisations incorporelles et financières ainsi que les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société en matière de consolidation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe aux comptes consolidés concernant la détermination des amortissements sur les immobilisations incorporelles, l'appréciation des immobilisations financières et les provisions sur stocks et sur créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4 - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies

dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris,
Le 16 octobre 2020



Jean GRENOUILLET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris



Philippe GUILLARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

ANNEXES

Etats financiers consolidés

30/06/2020

GROUPE MASTRAD

32 bis - 34 boulevard de Picpus

75012 PARIS

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en milliers d'euros.

1	BILAN CONSOLIDE	5
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	6
3	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	7
4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	8
5	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	9
5.1	REFERENTIEL COMPTABLE	9
5.2	MODALITES DE CONSOLIDATION	9
5.2.1	METHODES DE CONSOLIDATION	9
5.2.2	METHODES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES	9
5.2.3	ECARTS D'ACQUISITION	10
5.2.4	DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES	10
5.3	METHODES ET REGLES D'EVALUATION	10
5.3.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10
5.3.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
5.3.3	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	11
5.3.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
5.3.5	STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS	12
5.3.6	CREANCES ET DETTES	12
5.3.7	TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
5.3.8	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12
5.3.9	IMPOTS SUR LES BENEFICES	12
5.3.10	PROVISIONS	13
5.3.11	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES	13
5.3.12	DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT COURANT	14

5.3.13	RESULTAT PAR ACTION	14
6	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	15
6.1	ACTIVITE.....	15
6.2	CONTINUITE D'EXPLOITATION	15
7	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	16
7.1	SECTEURS D'ACTIVITE	16
7.2	VARIATION DE PERIMETRE AU 30/06/2020.....	16
7.3	ORGANIGRAMME AU 30/06/2020	16
7.4	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	17
8	COMPARABILITE DES COMPTES	17
8.1	CHANGEMENTS COMPTABLES ET D'EVALUATION.....	17
9	EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS.....	18
9.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	18
9.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	19
9.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19
9.4	STOCKS ET EN-COURS.....	20
9.5	VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE	20
9.6	DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES VMP	21
9.7	CAPITAUX PROPRES	21
9.7.1	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	21
9.8	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	21
9.9	IMPOTS DIFFERES.....	22
9.10	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
9.10.1	NATURE ET ECHEANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
9.10.2	VENTILATION PAR PRINCIPALES DEVISES	22
9.10.3	VENTILATION PAR NATURE DE TAUX.....	22
9.10.4	DETTES COUVERTES PAR DES SURETES REELLES	22
9.11	AUTRES PASSIFS A COURT TERME	23
9.12	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	23
9.12.1	ENGAGEMENTS DONNES.....	23
9.12.2	ENGAGEMENTS REÇUS	23

9.13	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	23
9.14	RESULTAT FINANCIER	24
9.15	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
9.16	IMPOT SUR LES BENEFICES	25
9.16.1	ANALYSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES:	25
9.16.2	PREUVE D'IMPOT	25
9.17	EFFECTIF	25
10	AUTRES INFORMATIONS	26
10.1	IMMOBILISATIONS	26
10.1.1	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	26
10.1.2	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	26
10.2	CHIFFRE D'AFFAIRES	26
10.2.1	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	26
10.2.2	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	27
10.3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	27
10.4	DIRIGEANTS	27
10.5	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	27
10.6	ENTITES AD HOC	27
10.7	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28

1 Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019	Note n°
Actif immobilisé	1 396	1 177	
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	473	302	9.1
Immobilisations corporelles	820	771	9.2
Immobilisations financières	103	104	9.3
Actif circulant	4 015	3 064	
Stocks et en-cours	1 550	1 961	9.4
Clients et comptes rattachés	992	335	9.5
Autres créances et comptes de régularisation	943	664	& 9.6
Disponibilités	529	105	
TOTAL	5 411	4 241	

PASSIF (En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	930	1 228	
Capital	2 746	2 408	9.7
Primes	11 642	10 910	
Réserves et résultat consolidé	(12 770)	(11 472)	
Ecart de conversion	(688)	(618)	
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	79	194	9.8
Dettes	4 402	2 819	
Emprunts et dettes financières	2 691	1 044	9.10
Fournisseurs et comptes rattachés	1 110	1 255	9.11
Autres dettes et comptes de régularisation	601	519	
TOTAL	5 411	4 241	

2 Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019	Note n°
Chiffre d'affaires	5 045	5 268	10.2
Autres produits d'exploitation	415	327	
Achats consommés	(2 449)	(2 897)	
Charges de personnel	(1 069)	(1 180)	
Autres charges d'exploitation	(2 846)	(2 780)	
Impôts et taxes	(87)	(50)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(277)	(269)	9.13
Résultat d'exploitation	(1 269)	(1 581)	
Charges et produits financiers	(108)	(14)	9.14
Résultat courant des entreprises intégrées	(1 377)	(1 596)	
Charges et produits exceptionnels	(38)	(149)	9.15
Impôts sur les résultats	113	67	9.16
Résultat net des entreprises intégrées	(1 303)	(1 678)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 303)	(1 678)	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat net (part du groupe)	(1 303)	(1 678)	

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(1 303)	(1 678)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES (part du groupe et minoritaires)	(1 303)	(1 678)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	159	431
- Plus et moins values de cession	(1)	0
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(1 145)	(1 246)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(653)	(466)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 798)	(1 712)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(658)	(262)
Cession d'immobilisations	167	20
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(491)	(242)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en apports	1 071	710
Emissions d'emprunts	1 680	1 000
Remboursements d'emprunts	(40)	(60)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 711	1 650
VARIATION DE TRESORERIE	421	(305)
Trésorerie d'ouverture	102	408
Trésorerie de clôture	524	102
Incidence des variations de cours des devises	0	1

4 Variation des capitaux propres – part du groupe

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/2018	2 061	10 547	(7 954)	(1 840)	(522)	2 292
Affectation du résultat 30/06/2018			(1 840)	1 840		
Résultat 30/06/2019				(1 678)		(1 678)
Augmentation de capital	347	363				710
Ecarts de conversion					(95)	(95)
Situation à la clôture 30/06/2019	2 408	10 910	(9 794)	(1 678)	(618)	1 228
Affectation du résultat 30/06/2019			(1 678)	1 678		
Résultat 30/06/2020				(1 303)		(1 303)
Augmentation de capital	339	733				1 072
Investissement net			5			5
Ecarts de conversion					(71)	(71)
Situation à la clôture 30/06/2020	2 747	11 642	(11 467)	(1 303)	(688)	931

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Mastrad sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère Mastrad SA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Mastrad SA a une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est précisée en note 7.4 « Liste des sociétés consolidées ».

5.2.2 Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

Néanmoins, depuis l'exercice clos au 30/06/2011, les écarts de change sur la créance de Mastrad Inc. chez Mastrad SA n'ont pas été comptabilisés en résultat financier mais ont été retraités pour être portés en capitaux propres.

En effet, les besoins structurels de la filiale américaine ont conduit à modifier l'appréciation relative à cette créance et à la considérer comme un investissement net dans une filiale étrangère, dans la mesure où son règlement ne peut être planifié et n'est pas susceptible d'intervenir dans un avenir proche.

5.2.3 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

5.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 juin 2020 d'une durée de 12 mois.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Mastrad sont les suivants :

5.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

- Frais de recherche et développement :

Les coûts de développement sont immobilisés, lorsqu'ils répondent aux conditions d'activation, faisabilité technique, intention d'achever, capacité à vendre et probabilité de générer des avantages économiques futurs. Il s'agit principalement de dessins et modèles de nouveaux produits.

- Les autres immobilisations incorporelles :

Elles représentent la valeur d'acquisition de brevets et de logiciels.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	Méthode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

5.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, à l'exception de certains matériels informatiques amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	Durée
Installations techniques, matériel, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel publicité	1 à 3 ans
Véhicule de tourisme	5 ans

5.3.3 Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont majoritairement retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Ce retraitement ne s'applique qu'aux contrats dont le montant est significatif par rapport à l'ensemble consolidé.

5.3.4 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement par des dépôts et cautionnements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

5.3.5 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (constitués des frais de transports jusqu'à l'entrée à l'entrepôt et des frais de douane) à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation peut être constatée sur les produits défectueux de second choix ou à rotation lente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

5.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

5.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Elles regroupent les valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités en banque du groupe. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

5.3.8 Subventions d'investissement

Lorsque le Groupe en perçoit, les subventions sont retraitées comme suit :

- Inscription en compte de régularisation au passif,
- Étalement au compte de résultat consolidé.

5.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de reports déficitaires dont la récupération est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

5.3.10 Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments, s'ils sont constatés, sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provisions à caractère récurrent, telles que des garanties données aux clients.

5.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ainsi que les charges sociales y afférent ont été évalués selon la « méthode prospective ».

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est calculée et comptabilisée en consolidation pour la société Mastrad SA.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour déterminer le montant des provisions :

	30/06/2020	30/06/2019
MASTRAD SA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	0,74%	1,45%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%

5.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

6 Faits marquants de l'exercice

6.1 *Activité*

Les résultats du groupe demeurent encore négatifs malgré un bon début d'exercice. Les grèves de fin d'année, puis celle des dockers se sont faites lourdement ressentir, de même que la crise sanitaire avec l'arrêt de nos usines chinoises dès le mois de janvier, puis le confinement en France et dans le reste du monde. L'impact de cette crise sur notre fin d'exercice a cependant été amortie par nos ventes de sondes connectées à nos clients industriels.

Malgré le contexte exceptionnel de la situation sanitaire actuelle et après une série d'évènements perturbant fortement notre activité, nous avons pu limiter nos pertes. Le renouveau du « fait maison » lié au confinement bénéficie à notre activité traditionnelle en France et à l'export depuis le mois de juin. Le CA de nos produits connectés est lui aussi en croissance.

Nos efforts de R&D et de marketing se poursuivent : nous lancerons en Octobre 2020, en France et à l'international, un écosystème innovant de contenants alimentaires intelligents, Stor'eat (www.stor-eat.fr), ainsi que notre nouvelle génération de sondes de température connectés meat°it X2. L'année 2021 sera riche en sorties de nouveaux produits connectés.

6.2 *Continuité d'exploitation*

Les comptes présentés ont donc été arrêtés suivant le principe de continuité d'exploitation. Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, les sociétés pourraient avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

7 Périmètre de consolidation

7.1 Secteurs d'activité

L'activité du groupe s'articule autour des axes principaux suivants :

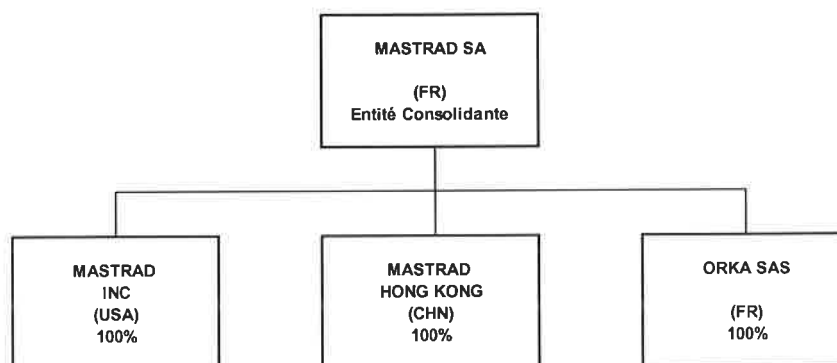
- La conception et la distribution d'accessoires culinaires,
- La vente de détail d'accessoires culinaires,

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée en 10 - Autres informations.

7.2 Variation de périmètre au 30/06/2020

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur le semestre.

7.3 Organigramme au 30/06/2020



7.4 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° d'ident.	Siège social	Méthode de consolidation 30/06/2019	Méthode de consolidation 30/06/2020	% d'intérêts consolidés 30/06/2019	% d'intérêts consolidés 30/06/2020	% de contrôle consolidé 30/06/2019	% de contrôle consolidé 30/06/2020
Mastrad SA	B 394 349 773	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
Mastrad Inc	C 2902839	7461 BeverlyBLD - Suite 301 Los Angeles, CA 90036 - USA	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad HK	36366830-000-01-08-06	16 F HOI KIU commercial building - 158 Connaught Road central - Sheung Wan - HONG KONG	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Orka SAS	753 575 554	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

8 Comparabilité des comptes

8.1 Changements comptables et d'évaluation

Aucun changement comptable et d'évaluation n'a été effectué au cours de l'exercice.

9 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

(L'ensemble des données de ces tableaux est exprimé en K€.)

9.1 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Augment.	Diminut.	Autres variations	30/06/2020
Valeurs brutes					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement (1)	436			-	436
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences	655	30	(20)		664
Droit au bail					
Fonds de commerce					
Autres immobilisations incorporelles	17			-	18
Avances et acomptes versés	229	204			433
Total	1 338	233	(20)		1 551
Amortissements / Dépréciations					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement	(402)	(13)		-	(416)
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences	(616)	(29)			(645)
Droit au bail					
Fonds de commerce					
Autres immobilisations incorporelles	(17)				(18)
Avances et acomptes versés					
Total	(1 036)	(42)			(1 078)
Valeurs nettes					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement	34	(13)		-	21
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences	39	1	(20)		19
Droit au bail					
Fonds de commerce					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes versés	229	204			433
Total	302	191	(20)		473

(1) Voir note 5.3.1.

9.2 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	30/06/2020
Valeurs brutes					
Installations techniques, mat. & out.	2 865	238	(262)		2 841
Autres immobilisations corporelles	1 233	7	(5)	4	1 239
Avances et acomptes	179	179			359
Total	4 278	425	(267)	4	4 440
Amortissements					
Installations techniques, mat. & out.	(2 391)	(190)	123		(2 458)
Autres immobilisations corporelles	(1 116)	(42)	1	(4)	(1 161)
Avances et acomptes					
Total	(3 507)	(232)	124	(4)	(3 619)
Valeurs nettes					
Installations techniques, mat. & out.	475	48	(140)		383
Autres immobilisations corporelles	117	(35)	(4)	0	79
Avances et acomptes	179	179			359
Total	771	192	(143)	0	820

9.3 Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Augment.	Diminut.	30/06/2020
Valeurs brutes				
Titres Participation non conso	2 056			2 056
Créances rattachées à des participations	350			350
Autres immobilisations financières (1)	255	0	(2)	253
Titres mis en équivalence				
Total	2 660	0	(2)	2 659
Provisions pour dépréciation				
Titres Participation non conso	(2 056)			(2 056)
Créances rattachées à des participations	(350)			(350)
Autres immobilisations financières	(151)			(151)
Titres mis en équivalence				
Total	(2 556)			(2 556)
Valeurs nettes				
Titres Participation non conso	0			0
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières (1)	104	0	(2)	103
Titres mis en équivalence				
Total	104	0	(2)	103

(1) Incluant les dépôts et cautionnements correspondant aux contrats d'affacturage 24 k€.

9.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	30/06/2020
Valeurs brutes					
En-cours et services	8				8
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 674		(551)	8	2 131
Total	2 682		(551)	8	2 139
Provisions pour dépréciation					
En-cours et services					
Marchandises	(721)		135	(3)	(589)
Total	(721)		135	(3)	(589)
Valeurs nettes					
En-cours et services	8				8
Marchandises	1 953		(416)	5	1 542
Total	1 961		(416)	5	1 550

9.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2020	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	43	124	124	-
Clients et comptes rattachés (1)	808	1 465	1 465	-
Comptes-courants débiteurs	907	907	907	-
Débiteurs divers	305	385	385	-
Charges constatées d'avance	316	435	435	-
Total	2 379	3 316	3 316	

(1) Depuis septembre 2015, la société Mastrad SA a eu recours à des cessions de créances auprès d'un organisme de factoring. Au 30 juin 2020, l'en-cours des créances cédées était de 201 K €.

9.6 Dépréciation de l'actif circulant et des VMP

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	30/06/2020
Clients et comptes rattachés	(473)	(2)	2	-	(473)
Stocks Marchandises	(721)	-	135	(3)	(589)
Comptes courants	(907)	-	-	-	(907)
Valeurs mobilières de placement	(119)	(0)	-	-	(119)
Total	(2 220)	(2)	137	(3)	(2 088)

9.7 Capitaux propres

9.7.1 Composition du capital social

Au 30 juin 2020, le capital social se compose de 19 617 507 actions d'une valeur nominale de 0,14 euros chacune.

9.8 Provisions pour Risques & Charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2019	Dotations	Reprises	30/06/2020
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	19	-	(5)	14
Provisions pour litiges	175	50	(160)	65
Total	194	50	(165)	79

(1) Les provisions pour indemnités de départ à la retraite de Mastrad SA s'évaluent à 14 K€.

9.9 Impôts différés

Compte tenu des perspectives futures, le groupe limite ses impôts différés depuis le 30 juin 2017. Ainsi, au 30 juin 2020, aucune incidence sur les comptes consolidés n'est constatée.

9.10 Emprunts et dettes financières

9.10.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Total emprunts et dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	1 040	2 000	0	2 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	680	-	680	-
Emprunts en crédit-bail	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	2	5	5	-	-
Concours bancaires courants	3	6	6	-	-
Total emprunts et dettes financières	1 044	2 691	11	2 680	-

Le groupe a souscrit 2 PGE pour 1 montant de 680 K€ dont la durée et le taux seront déterminés au plus tard en mai 2021.

9.10.2 Ventilation par principales devises

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits en euros.

9.10.3 Ventilation par nature de taux

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits à taux fixe.

9.10.4 Dettes couvertes par des sûretés réelles

Néant.

9.11 Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2020	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 an
Fournisseurs	1 255	1 110	1 110	-	-
Avance Acomptes reçus sur commandes	3	32	32	-	-
Dettes fiscales et sociales	324	299	299	-	-
Comptes Courants Crédeurs	77	6	6	-	-
Dettes diverses	116	264	264	-	-
Total autres passifs à court terme	1 774	1 711	1 711		

9.12 Engagements hors-bilan

9.12.1 Engagements donnés

Au 30 juin 2020, les engagements en matière de location simple et de location financement n'ayant pas fait l'objet d'un retraitement (non significatif) représentent un montant de 10 k€ chez Mastrad SA.

9.12.2 Engagements reçus

Néant

9.13 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Reprises de provisions d'exploitation	143	192
Total reprises d'amortissements et de provisions	143	192
Dotations aux provisions d'exploitation	(2)	(15)
Dotations aux amortissements d'exploitation	(274)	(254)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	(277)	(269)

9.14 Résultat financier

Le détail des charges et produits financiers de la période est le suivant :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Produits financiers		
Gains de change	67	130
Revenus des Aut.Cré. et Val.mob.pla		2
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers		37
Total	67	169
Charges financières		
Pertes de change	(47)	(28)
Intérêts et charges assimilées	(120)	(70)
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	(0)	(23)
Charg.nettes sur cession Val.mob.pla		(48)
Total Autres Charges Financières	(8)	(14)
Total	(175)	(184)
Résultat financier	(108)	(14)

9.15 Résultat exceptionnel

Les éléments figurant dans le résultat exceptionnel sont détaillés dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		54
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	187	65
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	165	
Reprises de provisions et transferts de charges	160	
Total	512	119
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	(1)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(83)	(92)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(163)	
Autres Charges exceptionnelles	(257)	(0)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(50)	(175)
Total	(550)	(268)
Résultat exceptionnel	(38)	(149)

9.16 Impôt sur les bénéfices

9.16.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés:

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Crédit d'impôt - Produit Impôts différés - Produit	113	67
Total	113	67

9.16.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique, qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France, s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2020
Résultat avant impôt	(1 415)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	28,00%
Charge d'impôt théorique	396
Incidence des :	
- Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	43
- Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles non reconnues	(401)
- Crédits d'impôts	113
- Différences permanentes	(39)
- Amortissement / reprise des écarts d'acquisition	
Produit d'impôt effectivement constaté	113
Taux d'impôt effectif (%)	NA

9.17 Effectif

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019
Cadres et équivalents	19	19
Employés	6	6
Total	25	25

10 Autres informations

10.1 Immobilisations

10.1.1 Ventilation des immobilisations par secteur d'activité

Les immobilisations par secteur d'activité se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Conception et distribution d'accessoires culinaires	1 121	1 145
Vente de détail d'accessoires culinaires	275	32
Total	1 396	1 177

10.1.2 Ventilation des immobilisations par zone géographique

Les immobilisations n'ont pas été affectées à une zone géographique en particulier en raison de leur utilisation globale pour l'ensemble des secteurs.

10.2 Chiffre d'affaires

10.2.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
Conception et distribution d'accessoires culinaires	3 969	4 687
Vente de détail d'accessoires culinaires	1 076	581
Total	5 045	5 268

10.2.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
France	2 558	3 256
Europe	1 054	848
Asie	197	448
Amerique	1 236	622
Reste du monde		95
Total	5 045	5 268

10.3 Evénements postérieurs à la clôture

Le renouveau du « fait maison » lié à la situation sanitaire bénéficie à notre activité traditionnelle en France et à l'export depuis le mois de juin. Le CA de nos produits connectés est lui aussi en croissance. Plusieurs recrutements ont été effectués ou sont en cours afin de soutenir le développement de nos produits IoT. Afin de renforcer notre trésorerie pour faire face à ce regain d'activité nous avons sollicité nos partenaires bancaires et envisageons une augmentation de capital.

10.4 Dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Informations sur les parties liées

Néant.

10.6 Entités ad hoc

Néant.

10.7 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à :

(En milliers d'euros)	30/06/2020
Mastrad SA :	11
ORKA:	2
P.Guillard	13
Mastrad SA :	8
J.Grenouillet	8
Mastrad INC :	2
Frazer :	2
Mastrad HK :	1
Rich Rise	1
Mastrad HK :	3
S LIU	3
Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de la période :	27